

« Dans quelle mesure la condition des femmes dans la société belge a-t-elle évolué dans le contexte économique des années 60 ? »

« Dans les années 1960, en Belgique, pendant la période des « Trente glorieuses », c'est le plein emploi, l'augmentation de la consommation. Il y a aussi des mouvements de jeunes avec mai 68 et une revendication de changement, de modernité. C'est aussi une époque de libéralisation [sic] de la femme avec l'invention de la pilule. Dans ce contexte économique, est-ce que la condition de la femme a évolué et dans quelle mesure ?

D'abord, on peut voir voir qu'il n'y a pas vraiment d'évolution dans la mesure où pour un travail égal, les femmes ont un salaire moins élevé que les hommes et, malgré des revendications, elles n'ont qu'une petite augmentation (comme à la F.N.) (doc 1a et 1b). A l'école, les filles apprennent les tâches ménagères. On les renforce dans ce rôle. Il n'y a pas d'évolution des mentalités (doc 4,7). Les femmes ont des métiers sans qualifications avec peu de stabilité et sont souvent en bas de l'échelle hiérarchique. Elles ne sont pas valorisées (doc 3,5). Elles subissent aussi des discriminations au travail car elles sont parfois forcées de démissionner (si elles se marient ou ont des enfants) d'après leur contrat de travail (doc 5). Peu de femmes travaillent pour la SNCB. Tous les métiers ne sont pas féminisés. Elles n'ont pas le droit de travailler pour l'armée ni d'être inspecteur de police dans les années 60' (doc 3).

Cependant, on peut aussi trouver une évolution. Le nombre de femmes qui travaillent augmente : il passe de 27,7% de femmes qui travaillent (par rapport au nombre d'actifs) en 1955 à 32,8% en 1974 (doc 2,5). Le nombre de femmes enseignantes augmente (doc 3). Les femmes ont accès à la police judiciaire (doc 3). La technologie évolue et des produits prêts à l'usage et des appareils ménagers font gagner du temps et de l'énergie. Ils libèrent la femme en facilitant les tâches ménagères (doc 5,6).

On pourrait nuancer cette évolution et cette non-évolution. Le nombre de femmes qui travaillent augmente mais le chômage des femmes aussi alors que le taux de chômage général diminue (doc 2). Beaucoup de secteurs s'ouvrent aux femmes mais elles restent en bas de l'échelle hiérarchique (doc 3). La loi du 30 avril 1958 assure l'égalité juridique entre hommes et femmes mais il y a toujours des différences au niveau du droit civil par rapport aux biens par exemple (doc 5). Des femmes ont participé au mouvement étudiant de mai 68 mais n'étaient pas considérées à l'égal des militants masculins (doc 7). Les femmes ont accès à la police judiciaire mais ne peuvent être inspecteur avant 1978 et entrer dans l'armée avant 1976 (doc3).

Pour conclure, on peut dire qu'il y a eu une évolution de la condition de la femme dans les années 60 grâce à des améliorations technologiques et médicales (appareils ménagers, pilule) et parce que le monde du travail s'est peu à peu ouvert à elles. Mais il y a toujours une certaine discrimination à leur égard, des inégalités et leur rôle de femme au foyer, de ménagère reste dans les mentalités ».

CESS 2019 : modèle 39/100

« Dans quelle mesure la condition des femmes dans la société belge a-t-elle évolué dans le contexte économique des années 60 ? »

« Je vais aborder un sujet qui fâche de nos jours : l'égalité hommes-femmes et plus plus précisément « l'évolution de la femme belge dans les années 60 où la femme est considérée comme bien moins importante que l'homme. Nous avons vu comment cette dernière s'est battue pour obtenir plus de liberté et s'arroger les mêmes droits que les hommes... ou presque.

A l'approche des années 60, les femmes sont plus de 2 fois moins impliquées que les hommes dans la vie active pour un taux de chômage équivalent (doc 2). Mais à partir de 1960, l'activité féminine ne fait qu'accroître mais non sans discriminations (doc 5). Dans le corps enseignant, où le travail est mal vu, où les promotions sont rares et où il faut savoir combiner vie de travail et vie de famille. D'autres postes commencent à s'ouvrir aux femmes : c'est le début du pas vers une certaine égalité.

Une forte inégalité entre les hommes et les femmes se trouve au niveau du salaire. En effet, les femmes produisent un travail égal aux hommes dans des conditions plus que médiocres. Elles réclament donc un salaire égal à travers des grèves (doc 1). De plus, leur emplois ne sont jamais stables et elles sont mises en bas de l'échelle sociale (doc 3).

Mais l'arrivée de nouvelles technologies va grandement aider la femme : les technologies ménagères vont aider la femme à gagner du temps et de l'énergie (doc 5) comme avec l'invention du « Moulinex » qui coupe les aliments rapidement et sans forcer (doc 6). Mais la plus grande avancée est sans doute l'arrivée de la pilule dans le début des années 60 qui va rendre la femme plus autonome et permettre une vie sexuelle active tout en étant sereine au travail car avoir un enfant est désormais un choix et elles ne pourront plus être virées à cause de leur maternité (doc 5).

Les écoles ne sont pas mixtes (doc 4), des répressions ont donc lieu en mai 68 pour obtenir la mixité dans les écoles. Il y a des morts mais cela a fait réfléchir le président quant à la situation.

Pour en arriver à une presque « égalité » à notre époque, il aura fallu beaucoup de sacrifices et les années 60 en sont les premiers innovateurs. Les femmes se sont battues pour une égalité salariale, des droits égaux grâce aux grèves ou même des répressions. Les technologies ont aussi aidé les femmes du point de vue du temps, de l'énergie et de leur autonomie. Malgré tous ces efforts, les femmes ne sont pas encore considérées par tous comme égales aux hommes et le sont pourtant tout autant ».